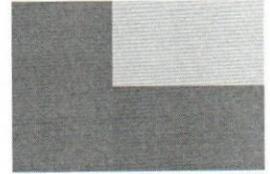




REPUBLIQUE DU BENIN



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES
PUBLICS

BON A LANCER

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL

POUR LA PASSATION

DES MARCHES DE SERVICES

Cellule de Contrôle des
Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré le 14/12/2023
Nom... TALON
Prénom... Gardiane
Signature...

BON A LANCER

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le 14/12/2023
Pour Lancement Avis d'Appel d'Offres

Décembre 2023



Martine S. KAKPO ADOUKONOU

Société Nationale du Bois**MARCHE DE SERVICES****DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL**

émis le : 14/12/2023

pour les services de

***Débardage de grumes dans les secteurs forestiers de la
SONAB***Appel d'offres n° :
S_SONAB_74748**BON A LANCER****Source de financement : *Budget Autonome*****Gestion : 2023****Imputation budgétaire : 60 570 225****Accord de prêt : *Néant******Décembre 2023***

Table des matières

PREMIERE PARTIE - PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES	4
Section 0. Avis d'appel d'offres	4
Section I. Règlement particulier de l'appel d'offres.....	11
Sous-section A. Instructions aux candidats	11
Sous-section A : Instructions aux candidats	13
Sous-section B. : Données particulières de l'appel d'offres (DPAO)	59
Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification	67
Section II. Formulaires de soumission.....	92
PARTIE II – PROGRAMME D'ACTIVITES	133
Section III. Programme d'activités	133
PARTIE III –MARCHE	136
Section IV. Cahier des clauses administratives générales CCAG	136
Section V. Cahier des clauses administratives particulières CCAP	158
Section VII : Cahier des clauses environnementales et sociales.....	168
Section VIII. Formulaires du Marché	183
Modèle d'Acte d'engagement.....	184
Modèle de garantie de bonne exécution (garantie émise par une institution bancaire ou un organisme financier habilité par le Ministre en charge des finances).....	186
Modèle de garantie de bonne exécution (Cautionnement)	188
Modèle de garantie de restitution de l'avance de démarrage (garantie émise par une institution bancaire ou un organisme financier habilité par le Ministre en charge des finances)	190
Modèle de garantie de restitution de l'avance de démarrage (cautionnement)	192
Modèle de déclaration sur l'honneur tenant lieu de garantie de restitution de l'avance de démarrage au profit des MPME.....	194
Modèle de lettre de confirmation de la capacité financière	195
Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs.....	196
Modèle de marché.....	198

BON A LANCER

PREMIERE PARTIE - PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Société Nationale du Bois

Objet : Débardage de grumes dans les secteurs forestiers de la SONAB

Référence de l'AAO : S_SONAB_74748

Avis n° : 027 /2023/SONAB/AP/PRMP/S-PRMP du

14/12/2023
BON A LANCER

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société Nationale du Bois (SONAB) version n°3 publié sur le portail web des marchés publics du Bénin (www.marches-publics.bj) le 10 Novembre 2023.
2. La Société Nationale du Bois a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2023 des fonds afin de financer *le débardage de grumes* dans ses secteurs forestiers, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de *débardage de grumes dans les secteurs forestiers de la SONAB*.
3. La Société Nationale du Bois (SONAB) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : débardage de 10.000 m³ de grumes dans ses secteurs forestiers. Ces prestations qui sont réparties **en trois (03) lots** et **pour une durée de douze (12) mois pour chacun des lots** se présentent comme suit :
 - *Lot 1 : débardage de 3000 m³ de grumes dans les secteurs d'Agrimey, Djigbé et Toffo selon la méthode par traçabilité ou ordinaire ;*
 - *Lot 2 : débardage de 3500 m³ de grumes dans le secteur d'Akpè selon la méthode par traçabilité ou ordinaire ;*
 - *Lot 3 : débardage de 3500 m³ de grumes dans les secteurs de Koto et Massi selon la méthode par traçabilité ou ordinaire.*

NB :

- les offres seront présentées par lot

- Les quantités prévues dans les présents lots peuvent faire l'objet d'un dépassement de 15% ou d'une diminution du même pourcentage.

- Les candidats peuvent soumissionner pour l'ensemble des lots mais ne peuvent être attributaires que de deux (02) lots au plus à condition de prouver la capacité financière, technique et matérielle.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 18 décembre.....2023. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société Nationale du Bois (SONAB), sis dans l'enceinte de la Direction Générale de la SONAB à Akpakpa PK3 Route de Porto-Novo, premier bâtiment à gauche après le deuxième mât, premier étage, Tél. 00229 98 99 65 16 ; Email : secretariat.prmp@sonab.bj ou onabprmp@yahoo.com de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minutes à 17 heures 30 minutes.**

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- **Exigences techniques et expériences :**

- Être une entreprise intervenant dans le domaine de l'exploitation forestière ;
- Avoir exécuté avec satisfaction au moins un (01) marché relatif au débardage d'un montant de **trente-six millions (36 000 000) FCFA pour le lot 1 et quarante-deux millions (42 000 000) FCFA pour chacun des lots 2 et 3** au moins au cours des cinq (05) dernières années (2022, 2021, 2020, 2019 et 2018) et de l'année en cours, justifié par les copies simples des pages de garde, pages de signature et pages portant le montant des contrats accompagnées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception

BON A LANCER

signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (Administrations publiques ou privées, Sociétés ou Offices d'Etat d'économie mixte, Représentations Internationales au Bénin) ;

- Disposer de moyens humains spécialisés et qualifiés (**chef chantier titulaire d'un BEPC ou d'un BEAT ayant au moins deux (02) ans d'expérience dans le domaine, tractoristes disposant d'un permis de conduire de catégorie B, d'une attestation de fin d'apprentissage en conduite de tracteur et d'une expérience de trois (03) ans au moins dans le domaine et des aides-tractoristes ayant une expérience d'au moins un (01) an dans le domaine**) composés au moins à cinquante pour cent (50%) de riverains des secteurs concernés (fournir à cet effet la liste exhaustive des manœuvres à utiliser ainsi que leur village d'origine. **Cette liste doit être certifiée (datée, signée et cachetée) par une autorité locale** : Chef village ou Chef Quartier ou Chef d'Arrondissement ou Maire, etc...). **La date de signature de ladite liste ne doit pas être antérieure à la date de lancement du présent appel d'offres ni ultérieure à la date de dépôt inscrite dans l'appel d'offres.**

Fournir pour ce personnel, les diplômes ou attestations de fin de formation accompagnées des attestations de travail, de service fait ou de bonne fin d'exécution et les attestations de disponibilité.

BON A LANCER

- Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution de la prestation (tracteurs puissants adaptés à tous les types de sols et disposant d'un système de treuil à câble d'une longueur de 30 m au moins conçu pour le débardage de grumes) et à la santé et sécurité au travail (gants, bottes, casques de chantier et boîte à pharmacie) prouvés par les photos des matériels et les preuves de leur propriété ou de leur location ou de la promesse de leur location sur la durée d'exécution des prestations ; les tracteurs doivent disposer de pièces à jour au regard de la législation.

Exigences financières :

- Disposer d'un avoir liquide sous la forme de fonds propre ou de ligne de crédit à hauteur de **dix millions huit cent mille (10 800 000) FCFA pour le lot 1 et de douze millions six cent mille (12 600 000) FCFA pour chacun des lots 2 et 3**, prouvé par une attestation de banque, un organisme financier ou par tout autre document légal exigible en République du Bénin pour chacun des lots (*attestation de capacité financière*) ;

- Une garantie de bonne exécution d'un montant de :

- Un million huit cent mille (1 800 000) FCFA pour le lot 1 ;
- Deux millions cent mille (2 100 000) FCFA pour chacun des lots 2 et 3.

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires, au cours des trois (03) dernières années (2022, 2021, 2020) au moins égal à **trente-six millions (36 000 000) FCFA pour le lot 1 et quarante-deux millions (42 000 000) FCFA pour chacun des lots 2 et 3** justifié par les états financiers (quinze premières pages) des trois dernières années, présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.

(L'attestation d'un membre de l'OECCA n'est pas obligatoire pour les PME Béninoises).

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- **Exigences techniques et expériences :**

BON A LANCER

- Être une entreprise intervenant dans le domaine de l'exploitation forestière ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement composé de deux (02) personnes physiques (chefs d'équipe) ayant supervisé chacun au moins deux (02) prestations de débardage de grumes avec satisfaction, au cours des cinq (05) dernières années (2022, 2021, 2020, 2019 et 2018) et de l'année en cours justifiées par les copies simples des attestations de travail, des attestations de service fait ou de bonne fin d'exécution ;
- Disposer de moyens humains spécialisés et qualifiés (**chef chantier titulaire d'un BEPC ou d'un BEAT ayant au moins deux (02) ans d'expérience dans le domaine, tractoristes disposant d'un permis de conduire de catégorie B, d'une attestation de fin d'apprentissage en conduite de tracteur et d'une expérience de trois (03) ans au moins dans le domaine et des aides-tractoristes ayant une expérience d'au moins un (01) an dans le domaine**) composés au moins à cinquante pour cent (50%) de riverains des secteurs concernés (fournir à cet effet la liste exhaustive des manœuvres à utiliser ainsi que leur village d'origine. **Cette liste doit être certifiée (datée, signée et cachetée) par une autorité locale : Chef village ou Chef Quartier ou Chef d'Arrondissement ou Maire, etc...).** **La date de signature**

de ladite liste ne doit pas être antérieure à la date de lancement du présent appel d'offres ni ultérieure à la date de dépôt inscrite dans l'appel d'offres.

Fournir pour ce personnel, les diplômes ou attestations de fin de formation accompagnées des attestations de travail, de service fait ou de bonne fin d'exécution et les attestations de disponibilité.

- Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution de la prestation (tracteurs puissants adaptés à tous les types de sols et disposant d'un système de treuil à câble d'une longueur de 30 m au moins conçu pour le débardage de grumes) et à la santé et sécurité au travail (gants, bottes, casques de chantier et boîte à pharmacie) prouvés par les photos des matériels et les preuves de leur propriété ou de leur location ou de la promesse de leur location sur la durée d'exécution des prestations ; les tracteurs doivent disposer de pièces à jour au regard de la législation.

BON A LANCER

Exigences financières :

- Disposer d'une attestation d'assurance des risques professionnels couvrant des risques à hauteur de **trente-six millions (36 000 000) FCFA pour le lot 1 et quarante-et-deux millions (42 000 000) FCFA pour chacun des lots 2 et 3 ;**

- Une garantie de bonne exécution d'un montant de :

- Un million huit cent mille (1 800 000) FCFA pour le lot 1 ;
- Deux millions cent mille (2 100 000) FCFA pour chacun des lots 2 et 3

- Disposer d'un avoir liquide sous la forme de fonds propre ou de ligne de crédit à hauteur de **dix millions huit cent mille (10 800 000) FCFA pour le lot 1 et de douze millions six cent mille (12 600 000) FCFA pour chacun des lots 2 et 3**, prouvé par une attestation de banque, un organisme financier ou par tout autre document légal exigible en République du Bénin pour chacun des lots (*attestation de capacité financière*) ;

- Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence. Les soumissionnaires étrangers fourniront les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.

(L'attestation d'un membre de l'OECCA n'est pas obligatoire pour les PME Bénénoises).

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation est de douze (12) mois pour chacun des lots.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 18 décembre 2023. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société Nationale du Bois (SONAB), sis dans l'enceinte de la Direction Générale de la SONAB à Akpakpa PK3 Route de Porto-Novo, premier bâtiment à gauche après le deuxième mât, premier étage, Tél. 00229 98 99 65 16 ; Email : secretariat.prmp@sonab.bj ou onabprmp@yahoo.com de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minutes à 17 heures 30 minutes.** Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge¹ établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

BON A LANCER

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société Nationale du Bois (SONAB), sis dans l'enceinte de la Direction Générale de la SONAB à Akpakpa PK3 Route de Porto-Novo, premier bâtiment à gauche après le deuxième mât, premier étage, Tél. 00229 98 99 65 16 ; Email : secretariat.prmp@sonab.bj ou onabprmp@yahoo.com au plus tard le 11 janvier 2024 à 10 heures 00 minutes.**

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : **Salle de conférence de la Direction Générale de la SONAB à Cotonou, sise au rez-de-chaussée juste après la guérite de la direction Générale de la SONAB le 11 janvier 2024 à 10h30.**

¹ Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse www.armp.bj

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- Trois cent soixante mille (360 000) FCFA pour le lot 1 ;
- Quatre cent vingt mille (420 000) FCFA pour chacun des lots 2 et 3

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

14. Une visite guidée des sites sera organisée à l'intention des candidats suivant le chronogramme ci-après :

LIEU	Agrimey, Djigbé, Toffo	Massi, Koto et Akpè
DATES	04/01/2023	05/01/2023
HEURES	10 heures	10 heures

Cotonou, le 14 décembre 2023

BON A LANCER

La Personne Responsable des
Marchés Publics,

Françoise ZOHONCON WOROU

